



A V E N - INFOS Avril 2019 N°5

Association des Vétérans des Essais Nucléaires

-Vérité Justice Transmission-

Demande d'une reconnaissance de la France des vétérans qui ont participé aux essais nucléaires de 1964 à 1981

De 1960 à 1966, la France a réalisé sur le site de Reggane au Sahara, 4 essais atmosphériques et sur le site d'In Ecker 13 essais souterrains. Entre 1966 et 1996, la France a réalisé sur les sites de Mururoa et de Fangataufa en Polynésie Française, 193 essais nucléaires, dont 41 essais atmosphériques, 140 souterrains et 12 de sécurité, ce qui a permis à la France de devenir une puissance nucléaire majeure.

« Durant 30 ans, tous les travailleurs civils et militaires présents sur les sites ont réalisé un travail remarquable dont ils peuvent être légitimement fiers, Ces essais nucléaires font désormais partie de l'Histoire de la France. La France exprime sa gratitude à celles et ceux qui ont contribué à garantir son autonomie et sa sécurité dans un monde toujours incertain ». (Michelle Alliot-Marie, Ministre de la Défense - préface du livre « La dimension radiologique des essais nucléaires français en Polynésie à l'épreuve des faits - Ministère de la Défense).

La loi Morin 2010-2 du 5 janvier 2010, le décret 2014-1049 du 15 septembre 2014, et la loi 2017-256 du 28 février 2017 reconnaissent que des hommes et des femmes ont été confrontés aux rayons ionisants lors des essais nucléaires français (Sahara 1960/1966, Polynésie 1966/1996), et que ces personnes dans leur grande majorité ont déclaré des maladies ayant entraîné le décès, l'invalidité ou des soins médicaux invalidants.

A partir du moment où la loi intitulée « **LOI n° 2010-2 du 5 janvier 2010 relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français** » reconnaît ces hommes et ces femmes et les indemnise, un titre de reconnaissance n'est que l'aboutissement de la loi. Les Vétérans sont très fiers d'avoir servi leur pays, dans des conditions de travail qui seraient inacceptables de nos jours (climat, isolement, pollution), mais les survivants sont déçus de voir le peu de considération de la France à leur égard.

Il faut aussi noter l'injustice concernant les titres de reconnaissance suivant les années d'exposition :

Les militaires exposés entre 1960 et 1964 bénéficient du T.R.N.

Les militaires exposés après 1982 bénéficient de la Médaille de la Défense Nationale

Les personnels civils et militaires exposés de la période des tirs aériens de 1966 à 1974 et jusqu'en 1981 n'ont droit à rien.

Les Ministres de la Défense successifs, Gérard LONGUET, Jean-Yves Le DRIAN et plus récemment Madame Geneviève DARRIEUSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre Madame Florence PARLY nous informent d'une demande effectuée à la Grande Chancellerie pour la création d'une décoration spécifique. Mais cela fait maintenant 7 ans que la Grande Chancellerie est interrogée sur ce sujet.

De nombreux députés et sénateurs ont également relayé la demande d'un titre spécifique auprès des autorités compétentes.

Dans un souci d'équité, nous vous sollicitons pour une prise en compte des essais nucléaires effectués de 1964 à 1981, au Sahara et en Polynésie, afin de pallier à une injustice évidente et de promouvoir la reconnaissance de la Nation à tous les personnels civils et militaires ayant participé aux essais nucléaires français.

Synthèse des essais nucléaires Sahara de 1960 à 1966

Entre le 13 février 1960 et 16 février 1966 la France a effectué 17 expériences nucléaires en Algérie :

- 4 atmosphériques à Reggane
- 13 souterrains à In Ecker

Titre de Reconnaissance de la Nation : 2 Juillet 1962 - 1 Juillet 1964

13 Février 1960 (Gerboise Bleu) à 15 Juin 1964 (Topaze)

Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafe Sahara. Du 28 Juin 1961 au 1^{er} Juillet 1964

Crée par le décret N°58-24 du 11 janvier 1958

1964 à 1966

Du 28 Novembre 1964 (Turquoise) au 16 Février 1966 (Grenat)
Soit 6 essais souterrains Sahariens qui ne sont pas pris en compte

Synthèse des essais nucléaires Polynésie entre 1966 et 1996

Entre le 2 juillet 1966 et le 27 janvier 1996. La France a effectué 193 essais nucléaires en Polynésie

- 41 essais atmosphériques
- 140 essais souterrains réalisés dans le sous-sol des atolls de Moruroa et Fangataufa,
- 12 tirs dits de sécurité

Médaille de la défense Nationale avec agrafe Mururoa Hao à partir de 1981 - Fin des essais 1996 - Créée par le décret N° 82-358 du 21 avril 1982.

1966 à 1981

Du 2 juillet 1966 Aldébaran - 14 septembre 1974 Verseau 41 essais atmosphériques
Ainsi que du 5 juin 1975 Achille - 3 décembre 1980 Diomède soit 44 essais souterrains

Soit 85 essais souterrains et atmosphérique qui ne sont pas pris en compte

Du 27 février 1981 Brotéas - 27 janvier 1996 Xouthos

- 96 essais souterrains